

Éduquer aux médias et à l'information

Reporters Normandie Jeunes



RADIO

Appel à candidatures

Cadre général

La Région Normandie, dans le cadre des actions éducatives proposées aux établissements relevant de sa compétence (lycées, CFA, MFR, missions locales et organismes de formation professionnelle), accompagne le dispositif d'éducation aux médias « Reporters Normandie Jeunes ». Ce dispositif est structuré autour de deux médias : la radio et la Web TV.

« Reporters Normandie Jeunes Radio » prévoit

l'organisation d'ateliers radio organisés dans les établissements à destination des élèves, apprentis et stagiaires, animés par des professionnels de l'association « **Zones d'Ondes** ».

Dans ce contexte, l'association s'engage, à son initiative et sous sa responsabilité, à élaborer et mettre en œuvre, en cohérence avec les orientations de politique publique qui structurent le cadre général présenté ici, le programme d'ateliers défini avec chaque établissement.

Ces ateliers débouchent sur la mise en place de radios temporaires diffusées via le web et le réseau hertzien (bande FM) sur une fréquence attribuée par l'ARCOM. Les productions réalisées dans ce cadre sont mises en ligne sur un espace de diffusion dédié sur le site de l'association Zones d'Ondes :

« Reporters Normandie Jeunes Radio » :
<https://zonesdondes.org/reporters-normandie-jeunes/>

Ce dispositif est organisé en partenariat avec les autorités académiques (Académie de Normandie et DRAAF) qui participent aux instances de pilotage.



Les établissements candidats au dispositif « Reporters Normandie Jeunes Radio » peuvent s'inscrire dans un cycle de 3 années permettant l'installation pérenne d'un projet radio. Il s'organise comme suit :

- ✓ Une première année de découverte, permettant à l'établissement d'expérimenter un projet radio. Lors de cette première année, les jeunes participants prennent conscience de la parole et de la voix, s'exercent en fabriquant des émissions et en réalisant des enregistrements pour une journée de diffusion. A l'issue de cette première année, les structures éducatives font ou non le choix de développer une radio pérenne. Dans ce cas, elles continuent de bénéficier de l'accompagnement de « Zones d'Ondes » pour deux années **supplémentaires**.
- ✓ Une deuxième année de préparation à l'autonomie en vue d'une animation plus autonome de l'antenne lors de deux journées de diffusion et de la production d'émissions pour l'espace régional de diffusion sur le Web. C'est aussi l'année de décision d'acquisition d'un studio.
- ✓ Une troisième année d'accompagnement à l'autonomisation de l'établissement permettant l'appropriation du studio acquis en deuxième année et un travail en autonomie, débouchant sur des productions régulières d'émissions pouvant intégrer l'espace régional de diffusion.

Objectifs généraux du dispositif

- ✓ Contribuer à la formation et à la construction de la citoyenneté des jeunes en favorisant leur expression, **leur esprit critique**, leur autonomie, **leur persévérance** et le travail en équipe,
- ✓ Travailler la maîtrise de la langue orale et écrite,
- ✓ Favoriser la prise de parole des jeunes sur des sujets qui les mobilisent,
- ✓ Développer une action de médiation attractive, véritable plus-value pour les projets pédagogiques,
- ✓ Contribuer au dynamisme de la vie de l'établissement par l'élaboration d'un projet capable de rayonner au-delà du groupe d'élèves concernés.
- ✓ Contribuer à l'éducation aux médias et à l'information des élèves par l'intermédiaire d'un projet concret.



Année 1 : Année de découverte



Objectifs stratégiques

Dans la perspective de la découverte du média et de l'éventuelle inscription du projet radiophonique dans le projet de l'établissement, il s'agit de :

- ✓ **Sensibiliser des élèves au média radio** (information, diffusion sur le Web et en FM, etc...),
- ✓ **Mobiliser l'équipe éducative sur l'utilisation pédagogique de l'outil radio** et pour la bonne mise en œuvre du projet (fonctionnement, activités pédagogiques),
- ✓ **Mesurer les possibilités de poursuite du projet** : possibilité de stabilisation d'une équipe éducative du projet radio, acquisition de matériel par l'établissement, stabilisation d'un groupe pilote.



Déroulement et intervention de Zones d'Ondes

Un **groupe pilote d'élèves** est constitué au sein de l'établissement. Il est chargé de la définition du projet éditorial, en vue de la journée de diffusion (brainstorming initial sur des idées de contenus, sur le nom et le visuel de la radio, conception d'une grille de programmes, des émissions de la mi-journée, de certaines émissions le matin ou l'après-midi, de la programmation musicale et de l'habillage sonore).

Deux à trois classes ou groupes peuvent être associés au projet pour réaliser une émission pour la journée de diffusion et/ou pour préparer la promotion du projet et la communication autour de cette journée de diffusion.

Durant l'année de découverte, le projet radio se déroule comme suit :

Une phase de préparation avec « Zones d'Ondes », les membres de l'équipe éducative et les jeunes concernés pour définir les modalités de la résidence radio au sein de l'établissement. Ce temps comprend deux réunions : une pour définir un préprojet en juin/juillet et une seconde pour stabiliser le projet et arrêter le calendrier définitif en septembre.

-**Une formation sur site** d'une journée pour chaque établissement. Au regard des besoins, les modalités d'organisation seront adaptées pour chacun des établissements sélectionnés.

-**Une réunion** de bilan collectif en visio pour l'ensemble des résidences fin juin / début juillet.

-Quatre ateliers radio encadrés par 2 professionnels de Zones d'Ondes (entre 10 h et 12 h 30 puis de 13 h 30 à 15 h 30, **soit un volume de 4,5h par atelier**) espacés de 1 à 4 semaines entre novembre et avril pour travailler avec le groupe pilote d'une part, et les classes ou groupes associés d'autre part. Les ateliers permettent de se familiariser avec des formats radiophoniques et des moyens techniques. Un essai

de diffusion sur le web est inclus dans un de ces 4 ateliers. Le matériel technique nécessaire (studio radio, matériel d'enregistrement, de montage et de mixage) est mis à disposition par Zones d'Ondes sur le temps des ateliers.

-**Des travaux inter-ateliers** assurés par les élèves avec l'aide et le suivi des membres de l'équipe éducative, pour une présentation lors de la prochaine journée d'intervention de Zones d'Ondes.

-**Une demi-journée consacrée à une conférence de presse en amont de la journée de diffusion radio** (au minimum une semaine avant la diffusion). Elle est organisée par une des classes ou un des groupes engagés dans le projet. Cette conférence est indispensable pour valoriser le projet Radio dans son environnement. Elle donne lieu à des invitations aux élus de la Région, aux partenaires institutionnels de l'établissement et à la presse.

-**Une journée de diffusion de la radio temporaire en direct sur le web et le réseau hertzien** (sur une fréquence validée par l'ARCOM). Cette diffusion se déroule sur une journée, entre mars et juin.

-**Deux temps de bilan** (à mi-parcours et à l'issue de la journée de diffusion) pour définir les suites à donner à l'intervention de Zones d'Ondes en cas de souhait de pérenniser une activité radio au sein de l'établissement.

Année 2 : Préparation de l'autonomisation



Objectifs stratégiques

Dans la perspective de l'inscription du projet radiophonique dans le projet de l'établissement, il s'agit d'assurer :

- ✓ L'organisation d'une résidence radio par la communauté éducative de l'établissement,
- ✓ La mise en place d'une radio au sein de l'établissement : achat d'un studio, contribution par la production d'émissions à la plateforme régionale de diffusion sur Internet, constitution d'un comité de rédaction qui rassemble les élèves, les référents et les autres enseignants engagés,
- ✓ Le renforcement de la formation des membres de l'équipe éducative.



Déroulement et intervention de Zones d'Ondes

Un groupe-pilote d'élèves est constitué au sein de l'établissement. Il sera chargé de la construction d'un projet éditorial en vue des deux journées de diffusion (conception d'une grille de programmes, des émissions de la mi-journée, de certaines émissions le matin ou l'après-midi, de la programmation musicale et de l'habillage sonore).

Afin d'essaimer plus largement le projet Radio, deux à trois classes/groupes peuvent être associés au projet pour réaliser une émission pour les journées de diffusion et/ou pour travailler sur la communication du projet (notamment celle des journées de diffusion).

Sur l'année de préparation à l'autonomisation, le dispositif Radio Normandie Jeunes se déroule comme suit :

Une phase de préparation avec Zones d'Ondes, les membres de l'équipe éducative et les jeunes concernés pour définir les modalités de la résidence radio au sein de l'établissement. Cette phase prévoit une réunion pour définir un préprojet et un premier calendrier en juin/juillet dans le cadre du temps de bilan de l'année de découverte, une réunion pour stabiliser le projet et arrêter le calendrier définitif en septembre.

-Une formation sur site d'une journée pour chaque établissement. Au regard des besoins, les modalités d'organisation seront adaptées pour chacun des établissements sélectionnés.

-Une réunion de bilan collectif en visio pour l'ensemble des résidences fin juin / début juillet.

-Quatre ateliers radio encadrés par 2 professionnels de « Zones d'Ondes » (entre 10 h et 12 h 30 puis de 13 h 30 à 15 h 30, **soit un volume de 4,5h par atelier**) espacés de 1 à 4 semaines entre novembre et avril. Le matériel technique utilisé est celui acquis par l'établissement. Un essai de diffusion sur le web est inclus dans un de ces 4 ateliers.

-Une demi-journée consacrée à une conférence de presse en amont de la journée de diffusion radio (au minimum une semaine avant la diffusion). Elle est organisée par une des classes ou un des groupes engagés dans le projet. Cette conférence est indispensable pour valoriser le projet dans son environnement. Elle donne lieu à des invitations aux élus de la Région et aux partenaires institutionnels.

-Deux journées de diffusion de la radio temporaire sur le web en direct, sur la plateforme régionale de diffusion et le réseau hertzien (bande FM) sur une fréquence validée par l'ARCOM. Son programme est conçu et réalisé par les élèves lors des ateliers. Cette diffusion se déroule entre mars et juin.

-Deux temps de bilan (un intermédiaire à mi-parcours et un final à l'issue des 2 journées de diffusion). Sur une journée, le temps de bilan final inclura un temps de travail ou de formation à l'issue de la résidence pour parfaire les compétences techniques sur le matériel, et préparer la mise en place de l'année 3.

Année 3 : Accompagnement de l'autonomisation



Objectifs stratégiques

Dans la perspective de l'inscription du projet radiophonique dans le projet de l'établissement, il s'agit d'assurer :

- ✓ **De mettre en place un projet radio pérenne au sein de l'établissement**, animé par l'équipe éducative en charge du projet,
- ✓ **De contribuer à la plateforme régionale de diffusion Reporters Normandie Jeunes - Radio** dans le cadre d'un contrat liant l'établissement et Zones d'Ondes,
- ✓ **D'ouvrir le projet radio vers l'environnement local** (favoriser l'ancrage territorial de la radio, développer des partenariats avec des ressources locales, éventuellement développer le projet en collaboration avec une radio locale).



Déroulement et intervention de Zones d'Ondes

Sur l'année d'accompagnement à l'autonomisation, **un contrat de production** est formalisé entre l'établissement et l'association Zones d'Ondes. Il permet de définir les engagements réciproques entre les deux parties.

Le dispositif se déroule comme suit :

- La définition d'un préprojet radiophonique pour l'année 3, en fin d'année 2, lors du bilan final en juin.
- **La validation du projet « année 3 »** en septembre, avec le groupe-pilote d'élèves, les classes associées, l'équipe éducative concernée et les deux enseignants référents. Le contrat de production est finalisé à cette occasion ainsi que le calendrier de mise en œuvre,
- **La mise en place de temps de sensibilisation**, si nécessaire pour de nouveaux élèves et pour remobiliser les anciens,
- **La formation sur site** d'une journée pour chaque établissement. Au regard des besoins, les modalités d'organisation seront adaptées pour chacun des établissements sélectionnés.
- **Une réunion** de bilan collectif en visio avec toutes les résidences.
- **Une journée d'atelier** pour l'appropriation technique du studio et/ou pour approfondir la

production d'émissions ou les compétences techniques. Le contenu de cette journée est fixé conjointement entre Zones d'Ondes et l'établissement en fonction des besoins identifiés.

- **Une journée de diffusion de la radio temporaire en direct sur le web**, le réseau hertzien, sur une fréquence validée par l'ARCOM, entre décembre et février.
- **La production d'émissions** dans le cadre du contrat de production, entre octobre et mai.
- **Un bilan final en juin ou juillet, avec la** définition de perspectives au-delà du cycle initial. Ce temps de bilan prépare la mise en place éventuelle de « l'année + »

« Zones d'Ondes » accompagne ce processus en :

- animant avec les référents « radio » les réunions de préparation du projet radio et le bilan de fin d'année.
- encadrant la journée d'atelier dont le contenu sera défini selon les besoins de l'établissement,
- réalisant des retours critiques sur les productions et la grille éditoriale de la journée de diffusion,
- assurant la demande d'autorisation de l'ARCOM pour la journée de diffusion,
- accompagnant la journée de diffusion par la présence d'un technicien-éditeur- mixeur son.

Engagements de l'établissement

Au regard de sa dimension transversale EMI et du lien global souhaitable avec le projet d'établissement, la mise en œuvre du projet se fait **sous l'autorité du chef d'établissement**. Sa bonne réalisation suppose, chaque année de :

Mobiliser 2 référents et d'impliquer d'autres membres volontaires de l'équipe éducative. Les 2 référents permettent d'une part une répartition des missions, d'autre part une plus grande mobilisation de l'équipe éducative, et le maintien de l'action en cas d'absence ou de départ. Interlocuteurs de « Zones d'Ondes » et garants du bon fonctionnement du dispositif au sein de l'établissement, les référents s'engagent avec l'appui de l'équipe de direction à :

- S'assurer des conditions logistiques de réalisation de l'action sur l'année scolaire (mise à disposition de salles adéquates, accès à du matériel informatique et à une connexion Internet, accueil de l'association, information des élèves/apprentis...),
- Mobiliser les membres de la communauté éducative autour du projet par une communication adaptée (ex : agenda du lycée, ENT...)
- Intégrer les évolutions annuelles de la démarche de projet en lien avec la démarche d'autonomisation,
- Organiser conjointement avec « Zones d'Ondes » la mobilisation, l'implication et l'encadrement des jeunes dans les différentes phases du projet (ateliers/diffusion/communication),
- Participer aux temps collectifs ponctuant le dispositif (bilans intermédiaires et de fin d'année, conférence de presse),
- Contribuer à son rayonnement interne et externe de la résidence, notamment lors **des journées de diffusion**. Ces dernières constituent un temps fort dans la vie de l'établissement. **Les équipes pédagogiques, l'équipe de direction** se mobilisent à cette occasion pour assurer la diffusion la plus large possible des programmes préparés par les élèves (diffusion au sein de l'établissement, de la communauté éducative, du territoire sur lequel est diffusée la radio temporaire),
- Suivre et relayer la formation proposée au sein de l'établissement par ZO à l'équipe éducative,
- Mettre à disposition les moyens matériels suivants pour la réalisation de l'action :
 - Une salle pour l'implantation du studio radio,
 - Une salle de travail,

- Un lieu d'implantation de l'antenne,
- Une connexion internet permettant de diffuser sur le web,
- Un lieu central et des moyens d'écoute dans l'établissement lors de la journée de diffusion.

Les dates et les modalités d'intervention sont arrêtées conjointement par l'association Zones D'ondes et l'établissement et font l'objet d'une convention entre les deux parties. La date de bilan collectif est définie avec l'ensemble des partenaires du dispositif.



Coût et répartition des dépenses liées au projet

Le coût moyen d'une résidence est estimé à 10 000 euros en année 1 et 2 et 5000 euros pour l'année 3.

Il comprend l'intervention de Zones d'Ondes, les frais de déplacements des intervenants et, le cas échéant, la mise à disposition d'une partie du matériel technique.

La Région prend en charge la majeure partie du coût de la résidence, cependant **une contribution financière de 1000 € est demandée à l'établissement en année 1 et 2, 500 euros en année 3. Cette somme est versée à l'association Zones d'Ondes (l'association est affiliée aux dispositifs Adage et Pass Culture).**

L'établissement assure la restauration des membres de l'association lors de leurs interventions. Il prend en charge les éventuels frais de déplacement des référents du projet en cas de réunion à la Région, regroupement des référents....

Pour aller plus loin...

Participer aux rencontres normandes d'éducation à la citoyenneté

Afin de donner une plus grande visibilité aux différentes actions d'éducation à la citoyenneté qu'elle soutient, la Région Normandie, organise la **cinquième édition des Rencontres Normandes d'Éducation à la Citoyenneté (ex-Séquence Jeunesse), le 03 juin 2027 de 09h30 à 12h30 à Caen.**

Cette action doit permettre aux jeunes des classes participantes de restituer et valoriser les productions pédagogiques qu'ils ont réalisées dans le cadre de leur résidence RNJ.

L'ensemble des participants est ensuite invité à converger, l'après-midi, au Zénith, **pour la cérémonie de remise du Prix Liberté.**

MODALITES DE PARTICIPATION

La thématique proposée aux classes RNJ pour **2027** est **la suivante : l'Année européenne des Normands.**

Cette proposition est ouverte à l'ensemble des établissements participant au dispositif RNJ.

- Une pré-inscription est proposée sur la fiche de candidature. L'inscription est validée après un échange avec Zones d'Ondes.

6 classes sont sélectionnées parmi les **24 résidences Reporters Normandie Jeunes.**

Préparation des jeunes

Afin de favoriser la préparation, un accompagnement spécifique sera proposé par Zones d'Ondes auprès des résidences concernées. Par ailleurs, le nom du grand témoin, participant à la restitution et des éléments biographiques seront transmis aux enseignants/formateurs en amont de l'événement.

Transport

La prise en charge du transport est assurée par la Région, sauf si l'établissement est situé dans l'agglomération caennaise et peut utiliser le réseau de transport urbain existant pour organiser le déplacement.

Contacts

David Osmont, chargé de projet actions éducatives à la Région Normandie (voir contacts).

LA PARTICIPATION AU PRIX LIBERTE

Le Prix Liberté invite chaque année les jeunes du monde entier à désigner le lauréat du Prix Liberté parmi les trois personnalités ou organisations sélectionnées en février par un jury international. Dans ce cadre, les classes RNJ qui participent aux rencontres normandes d'éducation à la citoyenneté et qui sont présentes l'après-midi à la cérémonie de remise du Prix Liberté **participent impérativement au vote pour désigner le Lauréat.**

Organisé entre mars et avril, le vote Prix Liberté est structurée autour de deux propositions pédagogiques :

Le vote en classe : les enseignants font voter eux-mêmes leurs élèves grâce en classe. Ils disposent du matériel pédagogique fourni par l'Institut international des droits de l'Homme et de la Paix afin d'organiser une séance de travail d'environ une heure avec les élèves.

Participation à un événement vote : Les « événements vote » proposent une rencontre avec un grand témoin de la liberté et une animation pédagogique animée par l'équipe de l'institut international des droits de l'Homme et de la Paix, au terme de laquelle les jeunes sont invités à voter. 5 événements, dont le programme est communiqué en décembre, sont organisés chaque année en Normandie.

Cette démarche doit permettre aux classes RNJ de découvrir le Prix Liberté et les trois personnalités qui seront présentes lors de la cérémonie du 03 juin après-midi.

(Pour plus de renseignements sur le Prix Liberté : [Prix Liberté \(normandie.fr\)](http://PrixLiberte(normandie.fr)))

Organisation

Les classes inscrites à la séquence jeunesse RNJ, choisissent leur modalité de vote [dans la fiche de candidature.](#) Les éléments pour organiser le vote en classe sont envoyés par mail, courant mars, par la Région.

Contact Prix Liberté (Institut International des Droits de l'Homme et de la Paix)

Sarah Mayer-Charlet – Chargée de mission Prix Liberté sarah.mayer-charlet@2idhp.eu

Modalités de recrutement des établissements et calendrier RNJ

Contacts partenaires

Les établissements désirant candidater à RNJ Radio peuvent prendre contact avec Zones d'Ondes pour formaliser leur projet et renseigner la fiche de candidature :

julien.zonesdondes@gmail.com

et/ou

avec le secrétariat de Zones d'Ondes – 02 31 54 25 45

La fiche de candidature est à retourner au :

- ✓ Service Jeunesse et Politiques éducatives de la Région Normandie : à david.osmont@normandie.fr,
- ✓ et en copie à « Zone d'Ondes » secretariat.zonesdondes@gmail.com.

Avant le : **11 juin 2026**

Modalités de sélection

Un comité de pilotage animé par la Région et composé des autorités académiques et des associations « Zones d'ondes » et « Culture et Nature » se réunit début juin pour sélectionner les établissements en vue de la saison à venir. Cette sélection se fait sur la base des informations contenues sur la fiche de candidature / projet et, notamment, les attendus et les modalités de mises en œuvre indiquées par l'établissement.

Partenaire Zones d'Ondes

Julien Hanse

julien.zonesdondes@gmail.com

02 31 54 25 45

Rectorat de Normandie

Laurent HOUSSIN

laurent.houssin@ac-normandie.fr

DRAAF de Normandie

Delphine GIBET

delphine.gibet@agriculture.gouv.fr

Région

Direction Jeunesse et Sports

David OSMONT

david.osmont@normandie.fr

02 14 47 62 52





Etablissement :

Année de candidature :

CFA LGT LP Lycée agricole/maritime MFR Mission Locale OF

Adresse :

Mail :

Nom/prénom du chef d'établissement / directeur :

N° de téléphone du secrétariat de direction :

L'établissement possède-t-il son propre matériel radio ? oui non

Si non, est-il prévu d'investir dans du matériel radio sur cette année scolaire ? oui non

L'établissement a-t-il déjà mis en œuvre un projet radio (année de découverte) ? oui non

Si oui, lequel ? :

Année d'entrée dans le dispositif RNJ Radio (rappel si année 2 ou 3) :

✓ **Souhaite participer aux rencontres normandes d'éducation à la citoyenneté le 3 juin 2027 à CAEN (présentation p8)**

oui non

- la participation implique impérativement de participer à la phase de vote du Prix Liberté, soit en classe soit lors d'un événement vote

Equipe en charge du projet radio

	Nom/ Prénom	Fonction/discipline enseignée	Mail	A déjà participé à une formation « éducation aux médias » ?	Si oui, laquelle ?
Référent				oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	
Référent				oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	
				oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	

Projet radio de l'établissement

Descriptif du projet (**année découverte**) ou du projet Radio que l'établissement souhaite mettre en place pour pérenniser l'action (**année 2**) ou la rendre autonome (**année 3**) :

- **Objectifs pédagogiques** :

- Comment envisagez-vous l'inscription du dispositif **dans la vie de l'établissement** (préciser suivant année) ?
 - *mobilisation sur un temps fort de l'année scolaire* :

 - *liens avec d'autres activités ou projets de l'établissement* :

 - *articulation avec les disciplines enseignées & l'éducation aux médias et à l'information* :

 - *Autres* :

- Partenaires éventuels associés au projet :

- **Continuité du projet engagé** dans l'année de découverte si classe en année 2 / 3 (thématiques, élèves bénéficiaires, partenaires, etc) :

Groupe pilote pour le projet

- o classe : oui non (si oui, précisez la classe) :
- o groupe de volontaires : oui non
- Autres classes/sections d'apprentissage/groupes potentiellement concernés par le projet :

- Nombre de jeunes potentiellement concernés par le projet :

Fait à :

Le :

Signature du chef d'établissement/directeur,
Cachet de l'établissement :